



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

travailleurs sociaux

Question écrite n° 56538

Texte de la question

M. Michel Zumkeller souhaiterait connaître l'avis de M. le ministre des solidarités, de la santé et de la famille sur l'amendement à la loi pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, visant à faire réaliser de manière habituelle par des travailleurs sociaux des soins médico-infirmiers et poser la question de la qualité des soins apportés aux personnes handicapées.

Données clés

Auteur : [M. Michel Zumkeller](#)

Circonscription : Territoire-de-Belfort (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 56538

Rubrique : Professions sociales

Ministère interrogé : solidarités, santé et famille

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 1er février 2005, page 952